

Programme : Formation Diversité & Inclusion

100% à distance avec accompagnement

MALADIE AU TRAVAIL



Version à jour au 23/11/2025

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

MALADIE AU TRAVAIL

- Permettre aux managers, cadres ou dirigeants de prendre conscience de leurs obligations légales notamment de l'article L1132-1 du Code du travail
- Adopter les bons réflexes
- Intégrer les droits des salariés en situation d'arrêt maladie
- Accueillir une personne de retour d'arrêt maladie

PRÉREQUIS



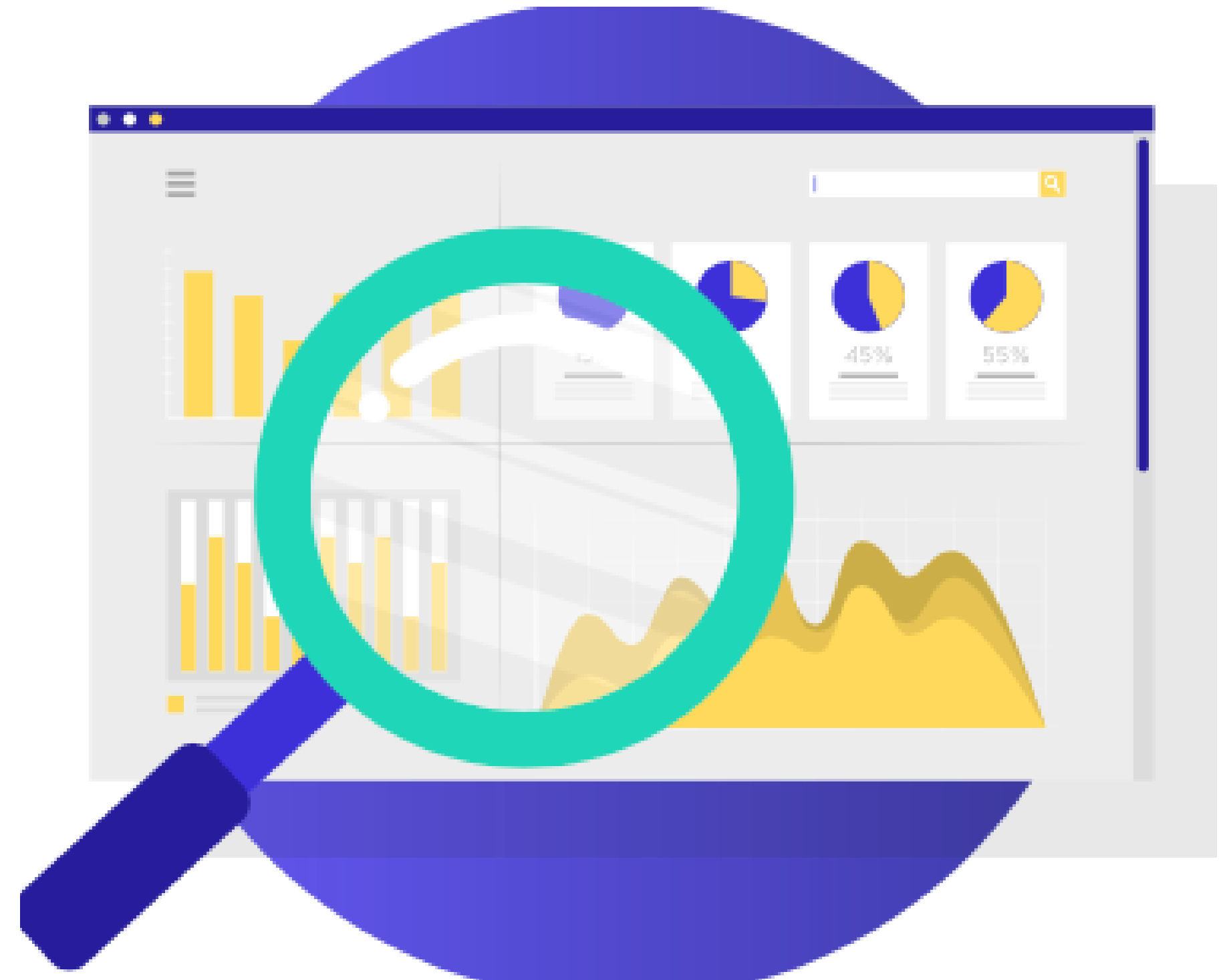
Pas de prérequis pour les salariés de l'organisation.

DURÉE DE LA FORMATION

Les salariés sont sollicités par plusieurs tâches tout au long de la journée.

Nous privilégions donc des formats qui s'adaptent à une journée de travail type : une formation sous forme de parcours digital qui dure maximum **2h00**.

Chaque parcours dure environ une heure. Nous proposons également des ressources complémentaires. Leur consultation prend environ 45 minutes.



PROGRAMME DE LA FORMATION

MALADIE AU TRAVAIL

(Possibilité de réaliser le parcours en plusieurs fois)

Test de positionnement et de connaissances pré-formation

1. Arrêt maladie : conditions et droits

- Arrêt maladie : que faire en premier ?
- Peut-on sortir de chez soi lorsqu'on est en arrêt maladie ?
- Arrêt maladie : quelles indemnités ?

2. Gestion des cas spécifiques

- Accident de travail, c'est quoi ?
- La maladie professionnelle, c'est quoi ?
- Comment la déclarer ?

3. Retour au travail

- Comment bien accueillir une personne qui revient d'un long arrêt maladie ?
- Les réflexes à adopter

Quiz, évaluation, atteinte des objectifs



La durée est variable car, si le taux de bonnes réponses est inférieur à 80%, la formation est considérée comme non-réussie. Il faut donc la recommencer.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À EFFECTUER

Test de positionnement
et de connaissances pré-formation

RÉPONDRE AUX QUESTIONS

(Environ 10 minutes)

1. Arrêt maladie : conditions et droits

LIRE et ASSIMILER les mémos, définitions, notions clés

(Environ 10 minutes)

RÉPONDRE AUX QUESTIONS

(Environ 5 minutes)

2. Gestion des cas spécifiques

LIRE et ASSIMILER les mémos, définitions, notions clés

(Environ 20 minutes)

RÉPONDRE AUX QUESTIONS

(Environ 5 minutes)

3. Retour au travail

LIRE et ASSIMILER les mémos, définitions, notions clés

(Environ 15 minutes)

RÉPONDRE AUX QUESTIONS

(Environ 5 minutes)

Quiz, évaluation atteinte des objectifs

RÉPONDRE AUX QUESTIONS

(Environ 10 minutes)



La durée est variable car, si le taux de bonnes réponses est inférieur à 80%, la formation est considérée comme non-réussie. Il faut donc la recommencer.

LIRE et ASSIMILER



Accident de travail, c'est quoi ?

Un accident du travail est un **accident survenu pendant le temps de travail et sur le lieu du travail ou lors de déplacements liés à l'exercice de votre travail.**

L'accident survenu au cours du trajet domicile-travail est un **accident trajet-travail.**

Vous devez tenir votre employeur informé **dans les 24h.**

L'Assurance Maladie détermine le caractère professionnel de l'accident pour les accidents de travail ou de trajet-travail. Les indemnités sont calculées comme un arrêt maladie jusqu'à validation par le médecin conseil. Toutes les décisions sont contestables dans des délais précis.

D'accord 😊

RÉPONDRE

Romane a déposé sa fille à la crèche avant d'aller travailler. Alors qu'elle démarrait sa voiture, un jeune homme au volant d'une camionnette a percuté son véhicule de plein fouet. Romane a été transportée aux urgences par les pompiers.

☐

C'est un simple arrêt maladie

☐

C'est un accident de trajet-travail

☐

Ça ne concerne pas le travail

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

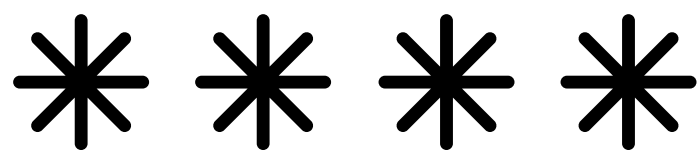
Pédagogie démonstrative à l'aide de mémos, de quiz, et de courtes vidéos (série Paléo&co).

MODALITÉ D'ÉVALUATION

**Quiz QCM pour vérifier
l'atteinte des objectifs**



Certificat de réussite individuels pour les apprenants
qui obtiennent un taux d'au moins 80% de bonnes
réponses



Modalités d'accès :

Connexion sur une plateforme de formation en ligne* dédiée à l'entreprise de façon **anonyme**.

Le compte de chacun des salariés est constitué de son email professionnel solidement crypté, de son genre, de sa tranche d'âge.

Ces caractéristiques ne permettent pas d'identifier une unique personne dans l'organisation.

Les réponses sont anonymes. Toutefois, il est possible d'effectuer une vérification de la participation de chaque salarié grâce au Training Check (= outil mis à disposition de la personne en charge de la formation dans l'organisation). L'outil permet de relancer les participants.

Le training check permet donc de savoir quel salarié a participé, à quel moment il l'a fait, ainsi que le temps qu'il y a consacré.

*possibilité de formation en présentiel sur demande avec un expert de la thématique.

FORMATION EN LIGNE

Lieu de formation :

Les parcours de formation en ligne sont réalisées par les salariés **selon les conditions définies par l'organisation.**

L'accès aux personnes en situation de handicap sur lieu de formation revient à l'organisation.

Tous nos parcours de formation en ligne sont sous-titrés pour être accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.



Validation en bloc de compétence ?



Cette formation n'est ni certifiante, ni qualifiante. Elle ne fait pas partie d'un bloc de compétences.

Tarif ?



Tarif sur devis

ACCOMPAGNEMENT PAR L'ÉQUIPE REMIXT



Fabio
**Costumer
Success Manager***



Jamaïca
**Ingénieure
technique***



Maxime
**Formateur
Référént Handicap****



Claire
Psycho-sociologue

Ils vous accompagnent sur le déploiement et la personnalisation de la plateforme de formation (contenu, ajout d'étapes à la formation, etc.). En cas de problème technique, ils vous aident à le résoudre.

*réponse sous 24h

Ils répondent à vos questions sur le contenu ou sur des situations vécues en entreprises.

Ils fournissent une assistance asynchrone.

*réponse sous 48h

** contact : maxime@remixt>co